



Chères citoyennes et chers citoyens,

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal, c'est avec plaisir que je vous livre le rapport sur la situation financière de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir. Ce document vous fait rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe. De plus, celui-ci sera diffusé sur le territoire de la municipalité selon les modalités déterminées par le Conseil municipal.

Rapport du maire

Exercice financier se terminant le 31 décembre 2020

Faits saillants du rapport financier

Le rapport financier pour l'exercice budgétaire se terminant le 31 décembre 2020 nous indique, au niveau des résultats, des revenus de fonctionnement de 2 634 584 \$ et des charges de 2 437 898 \$ pour un excédent de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales de 196 686 \$. Les éléments de conciliation à des fins fiscales, notamment l'amortissement des immobilisations, le remboursement de la dette à long terme et les affectations aux activités d'investissements nous laisse un excédent de fonctionnement (surplus de l'exercice) de 778 374 \$.

Due à la situation de pandémie que nous avons connue en 2020, plusieurs projets et activités prévus n'ont pas été réalisés. Certains projets ont été reportés en 2021. Ainsi, un montant de 471 591 \$ a été affecté au budget 2021. Le surplus accumulé non affecté est de 518 204 \$ et servira pour des projets futurs. Le surplus affecté égout/aqueduc totalise 148 731 \$ dont une part est prévue pour la construction d'un nouveau réservoir d'eau potable dans les prochaines années.

De plus, la Municipalité possède un fonds de roulement de 150 000 \$ dont un montant de 35 000 \$ est engagé au 31 décembre 2020 pour divers projets d'investissement antérieurs.

L'endettement total net à long terme est de 1 045 016 \$ soit une diminution de 69 441 \$ par rapport à l'année précédente. Cette diminution correspond majoritairement au

montant payé sur le financement de la station d'épuration, capital et intérêt, pour cette année. La Municipalité n'a contracté aucun nouvel emprunt en 2020.

Rapport du vérificateur

Le rapport du vérificateur externe annonce que les états financiers de la Municipalité donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir au 31 décembre 2020 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie, pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Conclusion

En raison de la pandémie qui a sévi en 2020 et qui nous affecte encore en 2021, plusieurs projets ont été reportés et restent à concrétiser, le but étant toujours d'offrir aux citoyens de Sainte-Angèle-de-Monnoir les meilleurs services possibles au meilleur coût.

Je profite de l'occasion pour saluer l'excellent travail des membres du Conseil ainsi que du personnel de la Municipalité. Finalement, je vous invite, chères citoyennes, chers citoyens, à vous exprimer en assistant virtuellement aux séances du Conseil municipal et en présentiel, lorsqu'il sera possible de les tenir en salle ou de nous faire parvenir vos messages par courriel à info@sainte-angele-de-monnoir.ca.

Denis Paquin, maire